

dont nous avons parlé. Les deux cents soixante-dix hommes qui ont pris part au vote de la grève ont été odieusement trompés — comme d'habitude, d'ailleurs! — et Dieu fasse qu'ils le voient une fois pour toutes! On ne pouvait donc compter sur la force et sur le nombre pour triompher. On ne pouvait compter non plus sur l'aide du Ministère du Travail dont le sentiment était déjà connu pour s'être exprimé l'année dernière sur la même question. Nous irons plus loin, et nous affirmerons que la grève de Lauzon n'est pas approuvée, mais désapprouvée, par les chefs de l'Internationale au Canada.

A S.-Grégoire la demande était juste

Au Sault-Montmorency, les ouvriers avaient pour eux, du moins nous le croyons, la justice. Leur demande d'augmentation de salaires est parfaitement légitime et nous ne comprenons pas point que la Dominion Textile s'entête à payer à ses ouvriers des salaires de famine quand elle encaisse des dividendes annuels de 300 pour cent. Mais là encore, l'Internationale a poussé son monde dans une affaire qui devait aboutir à un désastre.

Mais l'insuccès de la grève, certain

L'union des ouvriers textiles de S.-Grégoire ne comptait pas deux mois d'existence; ceux qui la composent sont de pauvres ouvriers et de pauvres ouvrières qui n'ont aucune avance personnelle et qui, par conséquent, ne peuvent soutenir une grève, même avec les secours qu'on promet de leur distribuer. Par ailleurs, on avait affaire à une compagnie dont l'organisation est tellement faite qu'elle peut tenir son bout pendant un an.

Conçoit-on que des chefs ouvriers consciencieux, même simplement intelligents, aillent pousser à une lutte dans de pareilles conditions ?

Et une grève entreprise dans ces circonstances, ne devait-elle pas échouer nécessairement ? Et alors, comment qualifier les meneurs étrangers qui y ont poussé ? Sont-ils simplement des idiots ou bien des criminels ?